

Paielement préautorisé à la SGI du Canada (PPA) Inscription/autorisation

Si ce formulaire contient des modifications à vos coordonnées ou montants, vos formulaires précédents seront annulés et écartés. Veuillez donc inscrire toute l'information et les montants tels que vous les voulez à partir de maintenant.

Nom : _____ Courriel : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Tél. : _____

Centre : _____ Chapitre : _____ District : _____

Numéro de membre : _____

Mode de paiement (cochez un seul choix – écrire en lettres moulées S.V.P.):

- Compte de banque (**j'inclus un chèque portant la mention « annulé »**)

Banque : _____ N° de compte : _____

- VISA n° de carte _____ Date d'exp. : _____

Commençant en _____ (mois) _____ (année)

Notez bien : tous les paiements préautorisés seront perçus le 28 du mois*. Vous êtes responsable d'informer la SGI du Canada suffisamment à l'avance de tout changement à votre compte de banque ou à la date d'expiration de votre carte VISA. En cas de changement, veuillez soumettre un nouveau formulaire d'inscription au collecteur de votre district. La SGI du Canada percevra des frais de 5 \$ pour tous les paiements préautorisés refusés en non perçus.

J'ai lu, compris et accepté toutes les dispositions des modalités et conditions de l'Autorisation de paiement préautorisé et j'en ai reçu une copie.

Signature du payeur : _____

Date : _____ / _____ / _____
 jour mois année

DÉTAILS DES PAIEMENTS PRÉAUTORISÉS

Abonnements (Indiquez la publication et le nombre de copies)

Tous les prix indiqués comprennent la TPS ou la TVH.

New Century @ 5,00 \$ par mois x _____ copies (escompte : 3 copies 13,50 \$)..... \$

Ère Nouvelle @ 5,00 \$ par mois x _____ copies (escompte : 3 copies 13,50 \$)..... \$

From Today Onward @ 4,00 \$ par mois x _____ copies..... \$

SGI Graphic – 9,50 \$ par mois x _____ copies..... \$

Daibyakurenge – 6,00 \$ par mois x _____ copies..... \$

Total des abonnements..... \$

Total du don mensuel..... \$

Montant total du paiement préautorisé..... \$

À distribuer à toutes les personnes inscrites au PPA

**AUX MEMBRES ET AUX ABONNÉS
DE LA SGI du CANADA**

Paielements préautorisés mensuels

Une nouvelle option pratique et simple pour vos dons et abonnements

Vous pouvez maintenant payer vos abonnements et verser vos dons par paiement préautorisé (PPA). Avec cette option, votre paiement se fait automatiquement chaque mois. (Veuillez noter que ce paiement est perpétuel et qu'il se poursuivra chaque mois jusqu'à ce que vous nous signifiez une modification en soumettant un nouveau formulaire d'inscription ou d'annulation.)

Vous pouvez utiliser l'option de paiement préautorisé pour les abonnements et/ou les dons. Vous pouvez combiner abonnements et dons mensuels de manière à ce qu'un montant global soit perçu chaque mois à même votre compte de banque ou votre carte de crédit. Vous n'aurez plus à vous inquiéter du renouvellement de vos abonnements! Peu importe l'objet du paiement, la date de perception sera le 28 de chaque mois. (*Cette date peut varier légèrement en fonction des jours fériés, etc.)

Comment ça marche?

Mode de paiement : Les paiements peuvent être effectués par : (1) retrait de votre compte de banque ou (2) par carte de crédit (VISA). Vous pouvez modifier les montants ou le mode de paiement en soumettant un nouveau formulaire d'inscription/autorisation. **Veuillez noter que votre demande d'inscription sera traitée le mois même où nous la recevrons.**

Dans l'éventualité où la SGI du Canada apporte des modifications, par exemple au prix des abonnements, ou offre de nouvelles options d'abonnements, vous serez informé 60 jours à l'avance. Vous aurez ainsi le temps nécessaire pour effectuer des changements à votre régime de paiement.

Si vous souhaitez effectuer des changements, vous devez en informer la SGI du Canada avant la date de remise mensuelle des dossiers (autour du 18 du mois).

En signant l'autorisation, vous vous engagez à ce qu'il y ait des fonds suffisants dans votre compte ou au crédit de votre carte pour couvrir le retrait prévu. Notez bien que si votre paiement ne passe pas, vous devrez verser des frais de 5 \$ à la SGI du Canada pour couvrir les frais bancaires et administratifs, en plus de votre paiement mensuel régulier.

Comment adhérer?

IMPORTANT : D'abord, avant de vous inscrire au PPA, vous devez vous assurer que TOUS vos abonnements sont de type « mensuel ». (Si certains de vos abonnements sont semi annuels ou annuels, vous devez attendre leur renouvellement pour vous inscrire au PPA.)

Une fois que vos abonnements sont mensuels :

1. Remplissez et signez le formulaire d'inscription/autorisation.
2. Si vous procédez à partir d'un compte de banque, attachez au formulaire un spécimen de vos chèques avec la mention « Annulé ». Si vous utilisez une carte de crédit, veuillez fournir les renseignements relatifs à votre carte de crédit, comme indiqué,.
3. Envoyez le formulaire d'inscription/autorisation et le spécimen de chèque annulé ou l'information relative à la carte de crédit dans l'enveloppe scellée par l'entremise de votre organisation locale (représentant du district) avant la date de remise des dossiers du mois.
4. Les membres d'une même famille qui souhaitent utiliser le PPA doivent remplir et envoyer un formulaire chacun – un formulaire d'inscription par personne.

Nous vous suggérons de conserver ce document. Vous pourrez vous y référer concernant le fonctionnement de votre régime de PPA et ses modalités et conditions (voir verso de ce formulaire).